FRANÇAIS

3 e

Troisième année moyenne

Guide du professeur

Keltoum DJILALI IEF Mina-Wahiba TOUNSI IEEF

Office National des Publications Scolaires

SOMMAIRE

Introduction

1- Instructions officielles

- 1.1- Le profil de sortie pour le cursus
- 1.2 Objectifs de l'enseignement du français en 3^e AM
- 1.3 Compétences à installer en 3^e AM
- 1.4 Démarche pédagogique

2 - Présentation du manuel

- 2.1 Structure du manuel
- 2.2 Le sommaire
- 2.3 Les différentes rubriques
 - 2.3.1 Lecture
 - 2.3.2 Oral en images/en questions
 - 2.3.3 Grammaire pour lire et écrire
 - 2.3.4 Poésie
 - 2.3.5 Evaluation
 - 2.3.6 Outils méthodologiques
 - 2.3.7 Le bon train de lecture

3 - Gestion d'un projet

- 3.1 Déroulement chronologique du projet
- 3.2 Les projets
 - 3.2.1 Projet 1
 - 3.2.2 Projet 2
 - 3.2.3 Projet 3

4 - Tableaux de conjugaison et règles grammaticales

- 5 Glossaire
- 6 Bibliographie

INTRODUCTION

Le manuel que nous proposons est conforme au nouveau programme pour la 3° AM. Il répond aux finalités de l'enseignement du français qui y sont énoncées ainsi qu'au profil de sortie. Il vise à installer chez l'apprenant les compétences définies.

Son but est:

- d'amener l'apprenant à une utilisation du français par la connaissance des règles qui régissent le code de la langue écrite et orale ;
- de lui donner les possibilités de développement de ses capacités de compréhension et d'expression ;
- de lui permettre d'acquérir des savoir-faire transférables dans des situations scolaires ou extra-scolaires.

Le présent guide a pour objectifs :

- d'expliciter la traduction du programme de français de 3° AM dans le manuel scolaire.
- de présenter les choix faits sur le plan didactique,
- d'optimiser l'emploi du manuel par les enseignants en suggérant des situations d'enseignement-apprentissage et des pistes de réflexion didactique.

Ce guide constitue également un outil de préparation et de développement d'autres projets pédagogiques de par les nombreuses orientations qu'il donne.

Il fera l'objet d'une lecture collective par les enseignants qui doivent travailler en équipe.

Les outils méthodologiques qui y sont développés peuvent être réutilisés dans d'autres contextes.

L'évaluation, formative et certificative, y est largement revisitée en rapport avec l'approche retenue dans les programmes, à savoir une entrée par les compétences.

1 - INSTRUCTIONS OFFICIELLES

1.1 - Le profil de sortie pour le cursus

- Cycle Primaire: l'élève doit être capable de comprendre, lire, dire et écrire des énoncés simples, adaptés à des situations de communication données mettant en œuvre des faits de langue fondamentaux.
- Cycle du Collège : l'élève doit être capable d'entendre, de lire et de produire des énoncés complexes à dominante narrative, descriptive, explicative ou argumentative.
- Cycle Secondaire: l'élève doit être capable de lire et de produire des discours de genres sociaux différents (littéraires, non littéraires) en tenant compte des contraintes sociales de la communication.

1.2 - Objectifs de l'enseignement du français en 3è AM

Raconter était l'objectif de la 1^{re}AM. Décrire, celui de la 2^e AM. Expliquer sera celui de la 3^e AM.

Qu'est-ce que l'explication?

L'explication est un développement destiné à faire comprendre quelque chose à quelqu'un. Dès lors, on est amené à produire un énoncé explicatif.

Expliquer suppose une situation d'énonciation particulière : le locuteur en sait plus que son destinataire, il est objectif ou tente de l'être. Il répond en racontant, en décrivant, en explicitant les causes d'un fait établi, à la question que pose ou se pose son interlocuteur.

Le texte explicatif met en œuvre l'interaction (il agit sur les représentations de l'autre dont il entend ou suppose les questions) et la cognition (il enseigne). L'interaction est d'autant plus forte à l'oral que l'interlocuteur est présent et influe sur le contenu.

1.3 - Compétences à installer en 3° AM

Les compétences sélectionnées couvrent les quatre domaines :

- ORAL/RÉCEPTION. ORAL/PRODUCTION.

- ÉCRIT/RÉCEPTION. ÉCRIT/PRODUCTION.

A L'ORAL

Compétences	Objectifs d'apprentissage
- Ecouter pour réagir dans une situation de communication.	 Identifier les paramètres d'une situation de communication. Ecouter en fonction d'une consigne donnée. Réagir à une sollicitation.
- Construire du sens à partir d'un message écouté.	 Identifier le thème général. Identifier l'essentiel d'un message. Repérer les passages explicatifs. Extraire les différentes informations qui constituent l'explication. Repérer la structure de la partie explicative.
- Prendre sa place dans un échange (à deux ou à plusieurs interlocuteurs).	 Arrimer son propos aux propos précédents. Questionner de façon pertinente. Reformuler pour assurer la qualité de la communication.

- Produire un énoncé cohérent pour expliquer.	Restituer une explication écoutée.
	 Traduire en mots un schéma expliquant un processus.
	Reformuler une explication écoutée.

A L'ÉCRIT

Compétences	Objectifs d'apprentissage	
- Construire du sens à partir d'un texte explicatif lu.	 Lire en fonction d'une consigne. Bâtir des hypothèses de lecture en s'appuyant sur les éléments périphériques (image du texte). 	
	 Repérer dans un texte des éléments pour confirmer ou infirmer des hypothèses (titre, sous-titre, amorce de paragraphe, articulateur). 	
	Repérer les passages explicatifs dans des textes qui racontent ou décrivent.	
	Dégager le thème de l'explication	
	Inférer la question qui est à la base de l'explication.	
	Dégager l'organisation de l'explication.	

- Produire des textes	Reformuler une explication.
explicatifs variés.	Expliquer pour répondre à une question donnée.
	Expliquer pour rendre compte du comportement d'un personnage.
	Expliquer un fait, un itinéraire, un processus.
	Traduire un schéma en texte.
- Maîtriser les niveaux de réécriture et les procédés linguistiques pour améliorer un écrit.	 Améliorer son texte à partir d'une grille d'évaluation et de co-évaluation. Améliorer la clarté d'un texte en tenant compte des explications de l'enseignant.
	Exercer sa vigilance orthographique (orthographe d'usage et/ou grammaticale).

1.4 - Démarche pédagogique

1.4.1 - Le Projet

Le projet permet la maîtrise de compétences définies dans le programme. La compétence est l'aspect **invariant** du programme, c'est-à-dire ce que l'enseignant doit faire acquérir à l'élève. Le projet reste lié au choix de l'enseignant qui a la

charge d'amener les élèves à sa réalisation en tenant compte des moyens dont il dispose et des besoins de la classe. La pédagogie du projet s'inscrit dans une logique socialisante et par conséquent favorise les apprentissages en groupes.

En premier lieu, une nécessaire interaction concerne les enseignants qui doivent se concerter pour la mise en place du dispositif pré-pédagogique. Celui-ci permet de s'interroger sur le choix des supports, des situations d'apprentissage, des activités et des procédés d'évaluation.

En second lieu, cette interaction concerne l'enseignant et les élèves en situation de classe. La nouvelle organisation de la classe en binômes ou en groupes est très pertinente parce qu'elle permet une plus grande communication : entre enseignant/élèves, et élèves/élèves. Cette interaction permet un meilleur suivi des élèves en difficulté.

1.4.2 - Implications Didactiques

Les apprentissages seront centrés sur l'élève qui en devient le principal acteur.

L'approche pédagogique retenue se fonde sur un principe fondamental : la construction consciente des savoirs et savoir-faire dans la discipline par l'élève lui-même dans une relation de concertation et une démarche de recherche.

Cette démarche s'appuie sur l'observation, l'analyse, l'interaction et l'évaluation.

Prenant conscience par le biais des moments de verbalisation, de ses stratégies d'acquisition, l'élève fera ainsi l'expérience de l'autonomie intellectuelle et de la métacognition (réflexion sur ses propres pratiques d'apprentissage).

Le cheminement d'apprentissage comprend :

Un moment d'observation méthodique (analyse instrumentée), un moment de découverte, un moment de reformulation personnelle et un ou des moments d'évaluation.

Pour atteindre la compétence visée, on propose une typologie d'activités qui couvre tous les niveaux taxonomiques et les trois domaines (cognitif, affectif et psychomoteur).

2 - PRESENTATION DU MANUEL

2.1 - Structure du manuel

Le manuel est organisé de façon à permettre la mise en place des compétences de manière graduelle à partir des acquis des élèves.

Il comprend 03 projets présentés en page 5 (ces projets sont donnés à titre indicatif, l'enseignant a toute latitude de changer leur intitulé tant qu'il respectera les types de texte mentionnés dans le programme).

Projet 1 : Pour la bibliothèque de l'école, élaborer une brochure expliquant le proverbe : «Les voyages forment la jeunesse.»

Projet 2: Pour la journée de l'étudiant, élaborer un recueil de textes donnant l'explication scientifique de phénomènes naturels et accompagner ces textes de légendes proposant une interprétation de ces mêmes phénomènes.

Projet 3 : Rédiger un manuel technique expliquant le procédé de fabrication de différents produits afin de le présenter aux élèves d'autres classes.

La présentation des projets est précédée d'une page de présentation des logos introductifs aux différentes rubriques.

Chaque projet est subdivisé en séquences qui permettent d'atteindre un niveau de compétence et visent ainsi un certain nombre d'objectifs. Dans chacune des séquences nous retrouvons toutes les rubriques.

2.2 - Un sommaire détaillé :

De par sa fonction essentiellement **référentielle**, le sommaire permet d'avoir une vue d'ensemble en termes de compétences à développer, d'objectifs à atteindre, à l'oral et à l'écrit, et de moyens linguistiques à mettre au service de la communication. Les contenus sont distribués sur les séquences. Les moments d'évaluation formative et certificative sont clairement définis.

Les outils méthodologiques sont indiqués pour chaque séquence. Leur appropriation renforce les apprentissages au fur et à mesure du déroulement des projets.

La pagination des différentes composantes de ce manuel complète l'information à destination des enseignants.

Une lecture attentive de ce sommaire permet de :

- repérer les récurrences en matière d'activités dans les projets et à l'intérieur des séquences. - d'établir les correspondances nécessaires à la mise en place d'un réel apprentissage d'une séquence à l'autre et d'un projet à l'autre.

La lecture du sommaire est indispensable pour l'équipe pédagogique car elle permet à cette dernière d'avoir une vision globale et de développer ainsi une approche systémique.

Les volumes horaires à attribuer aux différentes séquences feront l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe pédagogique. Ils seront établis en fonction des objectifs à atteindre, du niveau des élèves et de leurs besoins

2.3 - Les différentes rubriques

2.3.1 - Lecture

Les textes qui sont proposés dans cette rubrique ont été choisis pour développer les compétences de lecture. Ils ont été choisis en fonction de leur opportunité par rapport aux objectifs visés. Les auteurs ont eu parfois à rendre les textes plus accessibles aux élèves en simplifiant le lexique utilisé, ou en supprimant des parties qui n'étaient pas utiles pour les objectifs visés ; ces textes sont reconnaissables (cf. " d'après " dans les références). Les mots difficiles ne sont pas expliqués pour inciter à utiliser le dictionnaire ; à défaut, le professeur donnera toutes les explications nécessaires. Les textes annoncent les faits de langue que les élèves auront à étudier dans la partie " Grammaire pour lire et écrire ". Il est conseillé de faire préparer la lecture des textes à la maison pour amener les élèves à émettre déjà des hypothèses de sens qu'ils confronteront à celles de leurs camarades en classe.

L'exploitation des questionnaires donnés à la suite des textes se fera en classe sous forme de petites activités d'observation, de ré-organisation, d'élaboration de significations, d'étude des moyens linguistiques mis au service de la communication.

Il s'agit de faire travailler les élèves en binômes (pensez à organiser la classe pour que les élèves de différents niveaux travaillent ensemble), et de confronter à la fin de chaque étape les découvertes ou les hypothèses formulées par les élèves. Apprendre aux élèves à toujours justifier les réponses qu'ils donnent.

Les questionnaires proposés ne se prétendent pas exhaustifs, les enseignants, selon le niveau de leurs élèves, devront les compléter ou les adapter. Les élèves devront garder dans leurs cahiers une trace écrite des séances de lecture sous forme de tableaux-synthèses, de définitions, etc.

Compte tenu du fait que **l'explication** est la dominante dans ce programme, les textes retenus présentent tous des séquences explicatives et ont une visée explicative. Ils peuvent être littéraires (notamment dans le projet 2) ou non-littéraires (projet 1 - projet 3). A caractère scientifique ou documentaire, ils ont tous comme fonction de **faire comprendre.** Il y a à la base l'existence d'une question (implicite ou explicite) que le texte s'efforcera d'élucider. En plus de la base informative, se manifeste la volonté de faire comprendre.

Les titres des textes oraux ou écrits précisent ainsi sur quoi porte l'explication. Ex :

- Comment faire sauter les crêpes ?
- Pourquoi les abeilles piquent-elles ?

Structure de la séquence explicative :

- phase de problématisation : constat et problème soulevé par ce constat. Une question est posée.
- phase d'explication : raisonnement associant connaissance et exemples pour résoudre le problème, pour répondre à la question posée.
- phase conclusive.

2.3.2 - Oral

Tous les moments de la classe sont propices à l'échange oral et donc à l'amélioration des productions orales des élèves. Néanmoins, pour être en accord avec les attentes du programme et les choix linguistiques qui ont présidé à son élaboration, des séances sont réservées exclusivement à l'oral. Outre l'acquisition de la langue orale avec ses spécificités liées à la présence des différents interlocuteurs, les activités proposées visent à développer l'écoute, à apprendre aux élèves le respect du temps de parole accordé à chacun, à échanger des idées, à s'exprimer librement sur divers sujets. Les questions proposées dans le manuel n'épuisent pas le sujet, elles sont des pistes pour l'enseignant qui en trouvera d'autres intéressant davantage ses élèves.

2.3.3 - Grammaire pour lire et écrire

- Un enseignement de la grammaire doit permettre l'amélioration de l'expression des élèves en les incitant à réfléchir au sens de leurs productions orales et écrites. - La délimitation du champ des notions à acquérir est en rapport avec les compétences textuelles à installer en 3° AM. Rappelons que les compétences communicationnelles consistent en savoirs, savoir-faire et savoir-être en situation. La grammaire n'est pas une fin en soi, elle ne constitue pas une compétence mais un moyen d'atteindre les compétences de lecture et de production du programme. Le titre de la rubrique est en ce sens explicite.

Les deux axes majeurs sus-cités ont présidé à la démarche mise en place dans ce manuel en matière d'apprentissage linguistique.

Une lecture attentive du sommaire du manuel permet de se faire une idée précise des points de langue à étudier. Il nous semble utile de rappeler que l'enseignant doit porter une attention particulière aux implications de l'étude d'un point de langue précis sur d'autres aspects. Ex : si le sommaire parle de " l'expression du but ", l'enseignant doit voir dans ce qui est proposé dans le manuel les limites de cette notion pour les élèves de 3° AM. D'autres moyens d'expression du but seront étudiées en 4° AM, il doit être également conscient qu'à ce niveau, ce qui est demandé est l'acquisition des prépositions et locutions prépositives suivies de l'infinitif et non des conjonctions de subordination demandant l'emploi du mode subjonctif. Cette étude attentive des attentes doit être claire pour tous les points de grammaire proposés.

Nous avons opté pour une approche inductive des faits de langue dont l'élève a besoin pour ses productions écrites et orales. L'élève découvrira ces faits de langue et leur fonctionnement dans des textes ou des phrases. Il complétera

ensuite des énoncés qui l'aideront à garder en mémoire ce qu'il aura découvert. Le professeur veillera à contrôler les pré-requis et à proposer d'autres exercices d'application jusqu'à la maîtrise des notions. Les sous-rubriques explicitent la démarche adoptée :

Observe: c'est à partir d'extraits ou de courts textes d'auteurs que l'élève est mis en situation d'observation en s'appuyant sur ce qu'il sait déjà de la langue. Il développera ainsi au fur et à mesure une attitude métalinguistique.

Découvre : l'élève est guidé par un questionnement. Celui-ci a pour objectif de faire retrouver **la situation d'énonciation** par la mise en évidence des relations entre locuteurs et des relations de temps et d'espace. En effet la connaissance de la situation ou du contexte dans lequel a été produit un discours permet de mieux le comprendre. Il prend conscience de ce qui fait l'unité d'un texte (ponctuation, emploi des pronoms, indicateurs de temps...)

La réflexion est ainsi provoquée et, par l'analyse, l'élève arrive à l'identification d'un fait de langue (objet d'étude dans la séquence). L'activité d'apprentissage est conçue comme une recherche exploratoire qui se manifeste d'abord comme un tâtonnement à partir du niveau de compétence que l'élève avait déjà atteint.

Complète: La réflexion débouche sur l'énoncé des définitions et des règles par l'élève lui-même oralement puis par écrit, au moyen d'un travail de complétion de définitions permettant de fixer les apprentissages. L'enseignant fera réaliser par la suite des manipulations dans des exercices variés jusqu'à la maîtrise de la notion. Il créera ses propres exercices d'application qui

tiendront compte du niveau de connaissance générale de la langue de ses élèves.

Tout cela permet d'aller vers l'écrit pour produire des textes variés à **dominante explicative.**

La sous-rubrique " Je vais vers l'expression écrite " a pour objectif d'entraîner les élèves à la production écrite dès le début de la séquence pour transférer immédiatement les savoirs et savoir-faire acquis dans des situations nouvelles. L'éventuelle difficulté de transfert doit pousser l'enseignant à s'interroger sur les raisons de ces difficultés (ex : prérequis non contrôlés ou temps accordé à l'apprentissage insuffisant ou encore insuffisance du nombre d'exercices proposés amenant à une surgénéralisation des règles etc.). Les travaux demandés dans cette sous-rubrique peuvent être faits aussi bien en classe qu'à la maison. Dans le premier cas, l'enseignant peut observer ses élèves à l'œuvre, aider les uns et les autres à la demande, se faire une meilleure idée du fonctionnement cognitif de ses élèves et ainsi de donner une aide personnalisée. Dans le second cas, l'enseignant " économise " du temps pédagogique qu'il utilisera au mieux au moment de la rédaction collective.

Une dernière remarque concernera l'évaluation de ce type de travail : l'élève étant en apprentissage, il n'est pas question de le noter, il est question de voir, au vu de sa production, quelle est la meilleure façon de l'aider.

2.3.4 - Poésie

Des pages sont consacrées à des poèmes qui ont été choisis en fonction des rapports qui existent entre eux et les autres activités de la séquence. Ces rapports peuvent concerner les structures grammaticales ou les thématiques. L'objectif de cette rubrique est également d'initier les élèves à la lecture de la poésie. Ils auront à répondre à des questions et à produire parfois de petits énoncés à partir de modèles (production individuelle écrite ou travail oral collectif).

2.3.5 - Evaluation

L'élève fera le point sur ses apprentissages en réalisant une production à la fin de la séquence. Cette production est fonction des objectifs visés et des activités proposées pendant la séquence, il n'est donc pas question d'une production trop complexe prenant en charge la totalité des sous-compétences liées à l'écrit. Chaque séquence vise en réalité l'acquisition d'un savoir précis et c'est ce savoir-faire qui est évalué (ex : la production demandée à l'élève cible seulement la capacité à organiser un texte ; à trouver des idées pertinentes ; à sélectionner de l'information ; à utiliser des procédés linguistiques etc.).

Des modèles d'évaluation formative sont donnés à la fin de chaque séquence, suivis d'une grille d'auto-évaluation. L'enseignant doit expliquer aux élèves l'objectif de ces dernières, leur utilité dans l'apprentissage. Il s'en inspirera pour élaborer ses propres grilles. Une grille bien remplie par l'élève et bien exploitée par l'enseignant permet à ce dernier de savoir, pour chaque élève, ce qui pose problème et donc, par la suite de trouver les moyens de remédiation nécessaires (l'élève trouve-t-il de la difficulté à organiser son écrit ? à comprendre une consigne ? à chercher des informations ? à choisir le ou les temps à utiliser ? etc.).

L'enseignant regroupera les élèves en fonction des lacunes constatées et donnera les exercices, activités, leçons indispensables pour continuer l'apprentissage. La production attendue lors de l'évaluation formative sera préparée pendant la séquence par les activités de la sous-rubrique " Je vais vers l'expression écrite ", qui sont de difficulté moindre et qui permettent à l'enseignant de détecter très tôt les aspects de l'apprentissage nécessitant plus d'efforts. L'enseignant doit également veiller à faire participer les élèves à l'évaluation du travail de leurs camarades ou de leur propre travail ce qui les amènera petit à petit à l'autonomie.

C'est à la fin du projet, en évaluation certificative (une fois que les élèves auront travaillé sur l'ensemble des éléments à prendre en charge à l'écrit) qu'une production complexe est demandée aux élèves. L'évaluation certificative permettra de faire le bilan des acquisitions par l'intégration dans les productions de la totalité des savoirs et savoir-faire acquis pendant la durée du projet. Dans l'évaluation des compétences, on ne parle plus d'évaluation sommative (le terme " sommatif " renvoyant à l'idée d'une somme de petits objectifs et donc d'un apprentissage morcelé) mais d'évaluation certificative (on atteste que la performance de l'élève est significative de l'existence de la compétence).

Les évaluations certificatives 1 et 3 sont conformes au modèle auquel les enseignants sont habitués, l'évaluation 2 donne un modèle d'évaluation de compétences nouveau : il s'agit de lier la compétence de lecture à la compétence de l'écrit par la découverte des possibilité qu'a l'élève d'intégrer tous les savoirs et savoir-faire acquis pendant le projet dans une situation-problème. En réalisant la production écrite demandée l'élève témoigne en même temps de sa compréhension des différents textes qu'il aura eu à exploiter.

2.3.6 - Les outils méthodologiques

Des outils méthodologiques sont intégrés dans chaque séquence : leur appropriation renforce les apprentissages au fur et à mesure du déroulement des projets :

- Les fiches méthodologiques donnent des conseils pour aider les élèves dans leur travail ; elles résument les savoir-faire visés par l'enseignement-apprentissage. Les élèves sont invités à les utiliser (selon le travail qui leur est demandé) pour améliorer leurs productions.
- Des fiches sont proposées pour aider à réaliser les projets prévus. Au nombre de trois par projet (" station documentation ", " station rédaction " et " station réalisation "), elles jalonnent le parcours en montrant à quel moment de l'apprentissage les élèves sont suffisamment dotés pour accomplir les différentes tâches demandées.
- Les grilles d'évaluation constituent également des outils : en les utilisant, l'élève intégrera (même inconsciemment) les divers aspects à prendre en charge à l'écrit.

2.3.7 - Le bon train de lecture

Cette rubrique propose aux élèves un texte long à lire, à leur rythme, pendant la durée d'une séquence. Les différentes parties de ce texte long sont reconnaissables à leur fond jaune. L'objectif de cette rubrique est de donner progressivement aux élèves le goût de la lecture et d'en faire à long terme des lecteurs autonomes. Certains élèves, à niveau particulièrement faible,

devraient être associés pour ce travail à des élèves ayant une meilleure compréhension du français ou disposant de moyens (dictionnaire par exemple). Cette seconde catégorie d'élèves peut aider les premiers dans leur lecture à la maison.

Pour orienter la lecture, les élèves doivent d'abord prendre connaissance du questionnaire donné à la fin de la séquence avant de commencer leur lecture. Ils devront également apprendre à prendre en notes ce qui leur paraît important. La fiche méthodologique "Elaborer une fiche de lecture " les y aidera.

Le professeur consacrera un moment à la vérification des comptes-rendus de lecture à la fin de la séquence. Il devra cependant s'enquérir de temps à autre de l'état d'avancée de la lecture. Si le professeur dispose à la fin d'un cours de quelques minutes supplémentaires, il peut faire lire à haute voix des passages par des élèves ayant des difficultés pour pouvoir les corriger au plan phonologique par exemple.

Les textes ainsi que les questionnaires ont été choisis pour que les élèves puissent utiliser les compétences de lecture acquises pendant la durée de la séquence ou du projet. Le professeur pourra utiliser les questionnaires tels qu'ils sont proposés, il pourra ajouter des questions sur des aspects qui n'ont pas été pris en charge et qui lui semblent susceptibles d'intéresser la classe.

La lecture du sommaire est indispensable pour l'équipe pédagogique car elle permet à cette dernière d'avoir rapidement une vue d'ensemble et d'attribuer un volume horaire approximatif à attribuer aux différentes séquences.

3 - GESTION D'UN PROJET

3.1 - Déroulement chronologique du projet

Etapes du projet	Enseignant	Apprenant
- Présenter et négocier collectivement le projet. - Anticiper le produit (recourir à des exemples : dépliant, carte d'invitation) à montrer aux élèves.	 L'enseignant présente le projet explicite. Négocie avec les élèves en précisant : à qui ? pour quoi faire ? L'enseignant questionne pour faire émerger les traits caractéristiques du produit à obtenir. Note les observations au tableau. 	 Les élèves, en groupes, se concertent choisissent. Le(s) destinataire(s) du projet. Le but du projet. Chaque groupe donne une proposition sur les caractéristiques du produit à réaliser (anticipation).

- Planification du projet.	 Former les groupes. Définir les tâches. Préciser l'échéancier (délai de réalisation). Définir les moments d'évaluation (fixer). 	 - Les élèves se répartissent les tâches à l'intérieur du groupe. - Les élèves choisissent le rapporteur de leur groupe.
- Activités d'enseignement / apprentissage.	- L'enseignant planifie les séquences d'apprentissage lecture - oral - production écrite - Propose des situations d'apprentissage.	- Les élèves construisent leurs apprentissages à l'oral et à l'écrit par le biais des activités.
- 1er essai dans le cadre du projet par rapport à une consigne.	- L'enseignant guide - oriente - conseille.	- Chaque groupe (deux ou plus) essaie de rédiger.

- Confronter et <u>verbaliser</u> pour dégager des critères de réussite (évaluation formative).	 L'enseignant anime les groupes. Distribue la parole. Aide à verbaliser. L'enseignant rassemble au tableau les critères de réussite. 	 Chaque groupe présente son texte oral ou écrit. Echange les productions. Fait des observations pour faire mieux. Discute, échange.
- 2º essai : récriture, répétition d'un texte oral	- L'enseignant rappelle les critères énoncés par les élèves Complète les critères pour faire la grille au tableau Remobilise les apprentissages tout en s'appuyant sur certains outils : manuel scolaire - outils méthodologiques - apprentissages antérieurs.	- Chaque groupe (2) récrit son texte en se référant à la grille ou reprend son texte oral en tenant compte des remarques (articulation expression). - Sélection des productions orales et écrites conformes aux critères retenus.

- 3º essai si nécessaire.	Même déroulement.	
- Evaluation de la réussite du projet.	- L'enseignant met les élèves en situation d'évaluation du projet.	- Les élèves soumettent leur produit (écrit ou oral) à un auditoire ou à un lecteur (autre classe, chef d'établissement) améliore le produit avant la réalisation définitive du projet : - Présentation à l'oral).
		 Forme définitive de l'écrit (mise en page, illustration, assemblage, couverture).
- Evaluation des compétences (évaluation certificative).	 L'enseignant propose une nouvelle tâche écrite ou orale. Les élèves vont réinvestir ce qu'ils ont appris (le transfert). 	- Chaque élève est confronté à une tâche (orale ou d'écriture) (production orale ou écrite individuelle).

3.2 - Les projets

Le manuel développe des projets didactiques c'est-à-dire un ensemble d'activités unies par une relation de solidarité, organisées autour de la compétence définie par le programme. Ces projets didactiques serviront de base à la construction des projets pédagogiques des enseignants avec leurs élèves, projets pédagogiques aptes à prendre en charge les particularités de chaque groupe-classe (motivation, niveau, ressources etc.).

3.2.1 - Projet 1

Que l'enseignant réalise avec ses élèves le projet proposé par le manuel ou qu'il décide de changer le thème de la brochure, il doit faire acquérir les notions de question et de réponse à apporter à cette question qui est à la base du texte explicatif. Tout texte explicatif a pour visée d'informer et de " former " son destinataire, et c'est cette fonction essentielle (plus que la forme que prend le texte) qui le distingue des autres discours. Ainsi les trois textes supports du projet 1 (un texte extrait d'une encyclopédie, un article de journal, un extrait de roman) montrent la diversité de formes que peut prendre un texte dont la visée est d'expliquer.

Le projet 1 doit permettre à l'élève d'être doté de moyens :

- pour exprimer une demande d'informations ;
- pour rechercher par lui-même cette information là où elle est disponible ;
- pour communiquer cette information à des destinataires précis.

Les différents supports proposés à l'étude (en lecture, à l'oral), les outils méthodologiques intégrés, les points de grammaire doivent converger pour permettre à l'élève d'acquérir les moyens sus-cités.

Réaliser une brochure nécessite la rédaction de textes différents concourrant à répondre à une question choisie par la classe, ex :

- En quoi les voyages forment-ils la jeunesse ?
- Comment faire pour préserver la nature ?
- Pourquoi étudier est une nécessité ? etc.

Quel que soit le thème choisi, les rédacteurs doivent se faire une idée des connaissances préalables des destinataires de leur message pour pouvoir les informer. Ils auront inévitablement à :

- définir ce dont ils vont parler,
- expliquer en utilisant le procédé de la comparaison qui permet de lier quelque chose de connu à quelque chose de nouveau,
- utiliser des schémas, des tableaux pour rendre l'information ou l'explication plus claires,

Il s'agit donc de la mise en œuvre d'un ensemble de savoir-faire acquis pendant l'apprentissage qui constitue l'épine dorsale du projet, (ce qui ne doit pas varier quel que soit l'intitulé du projet 1).

Les supports choisis dans le manuel tournent donc autour du voyage pour permettre l'acquisition d'un lexique relatif à ce thème mais si l'enseignant en choisit un autre, il veillera à proposer à la classe des supports qui, visant les mêmes objectifs que le manuel, seront en relation avec le thème choisi pour faciliter le travail des élèves.

Les moments réservés à l'oral (qui doivent durer une vingtaine de minutes au maximum) outre les objectifs déjà cités (cf. " rubriques ") poursuivent les objectifs suivants :

- expliquer les rapports qu'entretiennent l'écrit et l'iconique ;
- mettre en évidence les caractéristiques de la langue orale par rapport à la langue écrite (présence des interlocuteurs qui va avoir des incidences : emploi du présent ; des pronoms je/nous, tu/vous ; les démonstratifs etc. ; répétition de mots, marques d'hésitation, rupture de construction, formes contractées ...). L'enseignant est invité à laisser les élèves s'exprimer, dans l'interaction et l'échange.

3.2.2 - Projet 2

Ce projet outre les compétences textuelles visées (le récit) a pour objectif le développement de l'esprit critique, de l'esprit scientifique. En comparant les légendes (monde du merveilleux et du surnaturel dans lequel l'explication des phénomènes relève de l'imaginaire des peuples) et les textes " scientifiques ", l'élève apprendra à ne pas mélanger les deux discours, à prendre de la distance par rapport aux informations et explications que pourrait lui donner son environnement social et culturel et qui relèverait d'une pensée pré-scientifique.

Les récits proposés à la lecture ont des séquences explicatives (tous les trois) et ont des visées franchement explicatives (1 et 2).

Pour réaliser le projet 2, la classe sélectionnera un certain nombre de faits ou de phénomènes dont elle trouvera l'explication scientifique dans les manuels de sciences

naturelles, de géographie ou dans des encyclopédies destinées aux adolescents. Quant aux légendes, le patrimoine national est riche de contes et légendes que les élèves pourront reprendre ou dont ils pourront s'inspirer.

3.2.3 - Projet 3

Le projet 3 présente différents supports à visée essentiellement explicative :

- textes documentaires et extraits d'encyclopédies,
- schémas et tableaux.

Ces supports présentent des processus de fabrication (ex : le livre de poche) ou de production (ex : l'électricité) afin que les élèves soient familiarisés avec ces types de documents.

Les élèves apprennent ainsi à :

- diversifier leurs sources d'information,
- reconnaître différentes façons de présenter l'information,
- retrouver les étapes d'un processus,
- retrouver l'organisation de ce type de support,
- construire eux-mêmes un texte explicatif,
- utiliser différents procédés pour expliquer : abréviations, numérotation, fléchage, légende ...

Les élèves sont mis en situation de lecture de schémas, tableaux, affiches ... porteurs d'informations à visée explicative. Ils sont également mis en situation de production, de représentation de l'information dans une approche pluridisciplinaire et dans l'optique d'apprentissages utiles.

4 - TABLEAUX DE CONJUGAISON ET RÈGLES GRAMMATICALES

S'il est entendu que de nombreux apprentissages se font par découverte et que l'èlève retient mieux ce qu'il a découvert, il n'en demeure pas moins que certains apprentissages se font par réception et mémorisation. La réalité pédagogique étant faite de nuances, l'acquisition des faits de langue ne se fait pas selon les mêmes modalités. Ainsi en va-t-il de la conjugaison. La conjugaison ne s'acquiert pas seulement par une fréquentation des textes, elle doit être apprise par cœur. L'enseignant est tenu d'en évaluer le degré d'acquisition par de fréquents contrôles (interrogations écrites ou orales, rappel à l'occasion d'un texte, d'un exercice etc.). Un autre aspect, lié à la valeur des temps, se fera lui, en proposant aux élèves, dans des contextes significatifs, des activités qui mobiliseront sa capacité de réfléxion, sa capacité à élaborer des hypothèses et à les mettre en confrontation avec de nouvelles situations linguistiques.

Une fois la notion découverte par l'élève, elle n'est acquise qu'une fois que l'élève est capable de la nommer, d'en citer les caractéristiques, les attibuts ; c'est pour cela qu'il est nécessaire de mémoriser les découvertes sous forme de règles. Outre les règles données dans la sous-rubrique " Complète " de la rubrique " Grammaire pour lire et écrire ", le manuel donne d'autres règles en fin d'ouvrage que l'enseignant utilisera au moment où l'apprentissage portera sur ces points.

5 - GLOSSAIRE

Les définitions proposées dans ce glossaire sont relatives aux concepts et notions véhiculés par le programme et le manuel scolaire de 3° AM.

Définitions d'auteurs ou définitions simplifiées, elles représentent une référence en matière de théorie pédagogique et de pratique de classe.

- anticipation : stratégie de lecture qui consiste à envisager la suite d'un texte à partir d'indices relevés dans son début.
- **API** : Alphabet Phonétique International : répertoire sous forme de signes conventionnels de l'ensemble des phonèmes de toutes les langues du monde.

- champ lexical / champ sémantique :

- **champ lexical:** ensemble des mots d'un texte relatifs à un même domaine. Exemple : le champ lexical de la maison : cuisine, chambre, escalier...
- champ sémantique : ensemble des idées, des sentiments, sensations et émotions suggérés par les champs lexicaux d'un texte. Exemple : le champ sémantique de l'amitié, du courage...
- code: système de signaux conventionnels dans une communauté donnée (signes ou symboles) et destinés à transmettre des messages (code graphique, code iconique).
 - code oral : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'ouïe et de la parole .
 - code écrit : code de transmission langagière qui passe par le canal de l'écriture et de la vue.

- communication / expression :

- **communication**: désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments **dans une optique d'échanges et dans une situation donnée.**
- **expression**: désigne, à l'écrit ou à l'oral, la verbalisation de faits, d'idées ou de sentiments personnels.
- contexte : conditions socioculturelles ou langagières de production d'un texte écrit ou oral.
- corpus : ensemble fini d'énoncés pris pour objets d'analyse. Plus particulièrement, ensemble fini d'énoncés considérés comme caractéristiques du type de langue à étudier, réunis pour servir de base à la description et éventuellement à l'élaboration d'un modèle explicatif de cette langue. (D.D.L)
- **critère**: indice de référence qui permet de porter un jugement en cours d'évaluation. Il doit être défini par rapport à un objectif avant un projet ou une évaluation, et construit, si possible, avec les élèves.

- énoncé/énonciation :

- énoncé : ce qui est dit oralement ou par écrit et qui résulte de l'énonciation (une phrase, un texte).
- énonciation : ensemble des procédés linguistiques qui marquent la présence du locuteur (ou du scripteur) dans son énoncé et révèlent les conditions dans lesquelles il le réalise. Exemple : choix des pronoms, choix des temps verbaux, des modalisateurs, des marqueurs spatiotemporels...(cf. modalisation).

- énoncé: De manière générale, souvent employé comme synonyme de "phrase " ou d'ensemble de phrases qui se suivent. (D.D.L)
- explicite: On parle d'enseignement explicite lorsque l'acquisition de la compétence linguistique est fondée sur l'exposé et l'explication de règles par le professeur, suivis d'applications conscientes par les élèves (par opposition à implicite). (D.D.L)
- glossaire : lexique d'un domaine spécialisé.
- grammaire : domaine d'enseignement qui porte sur le fonctionnement de la langue, les règles de formation des phrases et des textes. La syntaxe, la morphologie et le vocabulaire sont des parties de la grammaire de phrase. Les règles de cohérence et de progression sont les aspects de la grammaire du texte.

- grammaire implicite/explicitée :

- **grammaire implicite** : pendant les premières années d'enseignement/ apprentissage, on entraîne l'élève à utiliser des règles linguistiques sans les nommer.
- grammaire explicitée : une fois intériorisés, les faits de langue peuvent être nommés et explicités grâce au métalangage. Exemple: sujet verbe singulier pluriel...
- hypothèses (de lecture) : en activité de lecture, moyen par lequel un élève anticipe sur le sens d'un texte à partir d'indices

reconnus. Les hypothèses sont appelées à être confirmées ou infirmées par la suite de la lecture.

- indices textuels: dans une approche textuelle, ce sont les marques formelles repérées dans le texte qui permettent d'en identifier le type. Ces marques (dispositif sémiotique, modalisateurs, champs, système verbal...) permettent un accès au sens et une formulation rapide d'hypothèses de lecture.
- interaction : échange verbal (élève/professeur élèves/ élèves) qui a pour but de construire un savoir, un discours dans une situation donnée.
- lexique: ensemble des mots d'une langue, liste ouverte...
- **métalangage**: ensemble des mots qui servent à décrire les catégories et les fonctionnements linguistiques. Exemple: sujet, verbe, types de textes...
- **nomenclature**: liste de termes appartenant à un même domaine et présentée sous forme de rubriques organisées.
- objectif d'apprentissage : but que l'on se propose de faire atteindre à l'élève en termes de savoir ou savoir-faire. Il comporte deux dimensions :
 - un objet d'apprentissage
 - et l'ensemble des activités proposées par l'enseignant (ou exercées par l'élève) pour s'approprier cet objet.

- paratexte : ensemble d'éléments de sens qui entourent, présentent et éclairent le texte. Ex : titre, références, notes, nom d'auteur et qui aident à l'élaboration d'hypothèses de lecture.

- pédagogie/didactique :

- pédagogie: (cf. didactique) manière de gérer la classe dans toutes les activités scolaires. Exemple: pédagogie différenciée, pédagogie du projet.
- didactique : (cf. pédagogie) manière de transmettre les savoirs et les savoir-faire liés à une discipline donnée (didactique du français, didactique des mathématiques, didactique de l'écrit, didactique de l'oral) et l'ordre dans lequel les transmettre.

- phonèmes/graphèmes:

- phonèmes : ensemble des sons qui composent une langue.
- graphèmes : Lettre ou groupe de lettres transcrivant un phonème. Exemple [ã]en an- em- am dans les mots : présent enfant temps- ambulance.
- phonétique: étude scientifique des sons du langage. Elle étudie plus particulièrement la composante phonique du langage en privilégiant soit l'aspect physique (émission, transmission et réception des sons) soit l'aspect fonctionnel c'est-à-dire le rôle que jouent les sons dans une langue donnée (phonologie). Les sons sont distingués selon le point d'articulation (c'est le point de contact des organes mobiles avec les organes supérieurs fixes et le mode d'articulation).

- **phonologie :** elle étudie le signifiant en relation avec le signifié. Elle étudie la fonction des sons dans la langue. Elle opère un tri et ne retient que les traits pertinents.
- **phrase**: elle concerne uniquement le code écrit, énoncé autonome porteur de sens. Elle peut être verbale (construite autour d'un verbe) ou nominale (construite autour d'un nom). Ex : Attention danger ! Viens !

Visuellement, elle se reconnaît en général par une majuscule au début, une ponctuation forte à la fin (sauf pour les titres).

- planifier : organiser des actions dans le temps en tenant compte des moyens matériels et humains disponibles pour réaliser un projet.
- pratiques langagières : toutes les façons d'utiliser une langue à l'oral ou à l'écrit. Exemple : lire, écrire, parler.
- procédure : manière de faire pour arriver à un résultat.
- processus : suite ordonnée d'opérations aboutissant à un résultat.
- **programmation :** progression planifiée des éléments du programme en fonction de contraintes données (liées au contenu et au temps).
- **prosodie**: étude des phénomènes d'accentuation et d'intonation propres à une langue et liés à l'expression dans la transmission du message.
- schèmes: processus actifs qui se modifient au fur et à mesure que l'on acquiert de nouvelles connaissances. (C. Cornaire
 Clé International)

- sémantique (adj.) : tout ce qui concerne le sens d'un mot, d'une phrase, d'un texte. On parle de niveau sémantique, de champ sémantique, de recherche sémantique.
- séquence : mode d'organisation des activités autour d'objectifs d'apprentissage.
- -situation d'enseignement/apprentissage : situation dans laquelle l'enseignant crée les conditions matérielles, psychologiques et sociales qui permettent à l'apprenant d'apprendre par essai/erreur ou selon une démarche inductive.
- statut des interlocuteurs: paramètre d'une situation de communication relatif au choix d'un registre de langue (familier, standard...) adapté à l'interlocuteur (emploi de " tu " ou de " vous ", formules de politesse) et d'une syntaxe appropriées.
- stratégies d'apprentissage : démarches conscientes mises en œuvre par l'apprenant pour faciliter l'acquisition, l'entreposage, la reconstruction de l'information. (C. Cornaire - Clé International).

- syntaxe/morphologie:

• syntaxe : ensemble des règles de formation des phrases et d'agencement des éléments qui les constituent.

Ex: le pronom relatif suit immédiatement son antécédent.

• morphologie : ensemble des règles de formation des mots sur le plan étymologique et grammatical ex: enchanté (formation étymologique), nous chantons (formation grammaticale).

- tâche /activité:

- activité : désigne les opérations mentales relatives à une tâche à exécuter. Ex: Recueillir des documents sur le fennec. (Organiser la recherche, trouver les critères de classement, classer les documents, bâtir des catégories.)
- tâche : travail précis défini par une consigne à exécuter, un support matériel et un but à atteindre. Ex : dessiner, copier, lire, faire un tableau...
- texte : toute production écrite ou orale communiquant un message.
- texte fabriqué: (ou construit) discours oral ou écrit, composé
 à des fins d'enseignement, s'oppose à texte authentique.
 (D.D.L)
- texte poétique : se distingue par les marques formelles de la poésie et/ou par la fonction poétique.
- thème : désigne ce dont on parle, point de départ d'un énoncé.
- transcription (code de): système de signes qui entre dans la constitution d'un message écrit. Ex: on peut transcrire des propos oraux avec le code de sténodactylographie, avec des abréviations, en API (alphabet phonétique international), ou en respectant l'orthographe de la langue...

- verbal : ce qui est dit, énoncé à l'aide de mots.
 - para verbal : ce qui accompagne les mots sur le plan sonore (intonation, pauses, accents, rythme, intensité de la voix...), sur le plan visuel (images, logo, couleurs...).
 - non verbal: ce qui est exprimé autrement que par les mots (symboles comme les panneaux routiers par exemple, gestes, images, dessins, photos...).
- verbaliser: mettre en mots des idées, des actions, des sentiments...
- **vigilance orthographique :** attitude réflexive qui consiste à mobiliser les acquis linguistiques de la relation phonie / graphie dans une situation d'écrit.
- vocabulaire : liste de mots relatifs à un domaine donné.
- * D.D.L : Dictionnaire de Didactique des Langues Galisson et Coste

6 - BIBLIOGRAPHIE

- TOMASSONE, R, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 1996.
- COMBETTES, B, *Pour une grammaire textuelle*, De Boeck / Duculot, 1983.
- ADAM, J.M, *Les textes. Types et Prototypes*, Paris, Nathan Université, 1992.
- JOUETTE, A, *Méthode d'orthographe*, Paris, Vuibert, 1998.
- DE SALINS et DUPRE LA TOUR, *Nouveaux exercices de grammaire*, Paris, Hatier / Didier, 1991.
- MOIRAND, S, Situations d'écrit, Paris, Clé International, 1979.
- GUIOMAR et HEBERT, *Repères méthodologiques*, Québec, ERPI, 1995.
- CORNFIELD et coll., *Construire la réussite : l'évaluation comme outil d'intervention*, Québec, Les éditions de la Chenelière, 1994.